



AUGUSTIN RUINARD ACADEMIE

Fiscalité de l'Entreprise - 10 jours

Objectifs et contexte de la formation

Cette formation a pour but de doter les participants des compétences nécessaires pour préparer la liasse fiscale de l'entreprise et déterminer l'impôt sur les sociétés (IS) à payer. Elle permet également de maîtriser les déclarations fiscales mensuelles de TVA, les obligations déclaratives de l'entreprise en matière de CET et de taxes diverses, et de préparer l'entreprise à un contrôle fiscal.

Compétences attestées

- Préparation de la Liasse Fiscale de l'Entreprise :
 - Préparer la liasse fiscale pour déterminer l'IS à payer.
 - Intégrer les mécanismes d'imposition des bénéficiaires des entreprises.
 - Gérer les immobilisations et provisions fiscalement.
- Gestion de la TVA :
 - Réaliser la déclaration de TVA mensuelle.
 - Déterminer la TVA collectée et la TVA déductible.
 - Examiner le traitement des opérations internationales.
- Respect des Obligations Déclaratives Diverses :
 - Respecter les obligations déclaratives en matière de CET, TVS, C3S.
 - Élaborer les déclarations annexes.
 - Préparer l'entreprise à un contrôle fiscal.
- Gestion des Opérations des Groupes de Sociétés :
 - Préparer la liasse fiscale du groupe en régime d'intégration fiscale.
 - Calculer le résultat d'ensemble et l'IS d'ensemble.
 - Gérer les impacts fiscaux des fusions et autres opérations intra-groupe.

Types d'emplois accessibles

- Collaborateurs des services comptables
- Responsables fiscaux
- Comptables
- Experts-comptables

Secteurs d'activité

- Entreprises de toutes tailles
- Cabinets comptables
- Administrations fiscales



Programme de la formation

La Détermination du Résultat Fiscal - Partie 1 (2 jours)

- Préparer la liasse fiscale de l'entreprise pour déterminer l'IS à payer.
- Intégrer les mécanismes d'imposition des bénéfices.
- Méthodologie de passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- Cas pratiques : Déterminer un résultat fiscal et compléter le feuillet 2058 A.

La Détermination du Résultat Fiscal - Partie 2 (2 jours)

- Gérer le résultat fiscal pour calculer l'IS.
- Calcul de l'IS : taux et contributions additionnelles.
- Introduction au régime d'intégration fiscale.
- Cas pratiques : Calculer l'IS et suivre le paiement des acomptes et du solde.

Le Régime d'Intégration Fiscale (2 jours)

- Calculer le résultat d'ensemble d'un groupe fiscalement intégré.
- Formation du périmètre d'intégration.
- Détermination des résultats individuels et du résultat d'ensemble.
- Cas pratiques : Réaliser les retraitements liés au régime d'intégration fiscale.

La TVA (2 jours)

- Réaliser la déclaration de TVA mensuelle.
- Détermination de la TVA collectée et déductible.
- Examiner le traitement des opérations internationales.
- Cas pratiques : Établir la déclaration de TVA d'une entreprise pour un mois déterminé.

Les Autres Impôts (CET, TVS, C3S) - Aperçu du Contrôle Fiscal (2 jours)

- Respecter les obligations déclaratives en matière de CET et taxes diverses.
- Préparer l'entreprise à un contrôle fiscal.
- Cas pratiques : Calculer la CET et préparer les déclarations fiscales.

Rythme de la formation

En Formation Initiale

La formation se déroule sur 10 jours (70 heures), principalement en cours théoriques et pratiques. Un parcours personnalisé peut être envisagé, entraînant des ajustements du volume horaire total.

En Alternance

La formation en alternance comprend 7 jours, réparties entre le centre de formation et l'entreprise.

Tarifs de la formation

En Alternance

Le coût de la formation est généralement pris en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sans frais pour l'étudiant.

En Initiale

Coût de la formation : 7000 € HT

Évaluation et Certification

L'évaluation des compétences sera réalisée par des cas pratiques et des mises en situation professionnelles.

Avantages

- Programme complet couvrant tous les aspects de la fiscalité d'entreprise.
- Formation dispensée par des experts du domaine fiscal.
- Pédagogie variée et interactive favorisant l'apprentissage et la mise en pratique.
- Suivi individualisé et évaluation continue des acquis.
- Certification professionnelle reconnue à l'issue du parcours.

Inscription

Contactez-nous pour recevoir un dossier d'inscription ou pour obtenir plus d'informations.



 01 85 78 76 67

 augustinruinardacademie.com

 contact@augustinruinardacademie.com

 24 Quai du Président Carno, 92210, Saint-Cloud

 Certifications Qualiopi : L. 6313-1-1 & L. 6313-1-2

TVA : FR65949493183

Siret : RCS 949 493 183

NDA : 11756715375

APE : 8559B